BARDAGE BOIS DOUGLAS CLASSE 3.2 ROSE DOUGLAS - ASLOG 27*125*LONG.DISPONIBLE

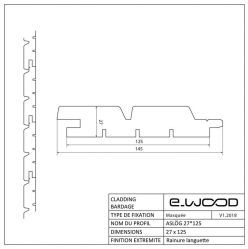

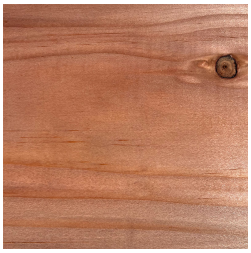

Description

Bardage en Douglas. Avec son traitement de préservation en autoclave de coloris Rose Douglas, le bois douglas affiche une élégante teinte d’un brun rosé uniforme qui masque la présence résiduelle d'aubier. Peu sujet à la déformation, le bois pin douglas présente une très bonne durabilité et une solidité remarquable. Sa teneur en résine le rend par ailleurs très résistant aux insectes, champignons et aux intempéries. Issu de forêts gérées durablement en France, le Douglas, présente un fil droit, et un grain moyen.

Informations complémentaires

Fabrication	France
Fixation	Masquée
Titre court	BARDAGE DOUGLAS ROSE DOUGLAS - ASLOG 27*125
Sens de la pose	Horizontal, Vertical
Essence / Matière	Douglas
Nom du profil	Aslog
Nom Latin de l'essence	Pseudotsuga menziesii
Epaisseur (en mm)	27
Origines des essences	France
Largeur (en mm)	125
Qualité de bois	1-2
Type de pose	Aspect Claire Voie
Ecocertification	PEFC
Etat de surface	Raboté
Préservation	Classe 3.2
Finition extrémité	Rainure languette
Garanties de durabilité	10 ans
Finitions	Sans finition
Coloris	Rose Douglas
Mise en oeuvre	Selon DTU 41-2
Catégorie parente du produit	Façade
Sous catégorie produit	Bardage
Garanties de durabilité	OUI
Ep*Larg (mm)	27*125
Longueur (m)	3.00 - 4.00
Unité de vente	m²

Masse Volumique (en kg par m3)	550
Avantages du Produit	• Cette essence locale appréciée pour son veinage rouge à l'état naturel, présente néanmoins des nœuds étoiles importants et se révèle assez fendif dans le temps, lui conférant un aspect rustique. • Douglas classe 3.2 avec préservation Rose Douglas. • Garantie de 10 ans sur la préservation du bois. Le traitement autoclave sous pression est réalisé conformément à la norme en vigueur. Pour conserver le bénéfice de la garantie fabricant il convient de retraiter les coupes avec le traitement des coupes proposé sur le site E-Wood. • Les produits traités par autoclave sous pression, après traitement contiennent une grande quantité d'humidité et ce tant qu'ils n'ont pas été parfaitement ventilés pour leur permettre de sécher. Il convient donc de vous assurer que le bois que vous allez installer ait suffisamment séché, avec une hygrométrie de 20% environ, avant d'envisager la mise en œuvre. La période d'installation et l'humidité ambiante entrent aussi en ligne de compte. En effet un bois installé humide, va inévitablement se rétracter lors d'une exposition aux premières chaleurs, créant des variations dimensionnelles de nature à créer d'éventuels désordres (lames qui se déboitent, fixation masquée qui devient apparente, etc..). Il appartient au poseur de bien vérifier la siccité des bois avant leur mise en œuvre.
Domaine d'emploi	Revêtement de façade, pour constructions neuves, extensions, surélévations, ou rénovations. Idéal pour une isolation thermique par l'extérieur (ITE).
Conseils d'entretien	Douglas avec traitement de préservation Classe 3.2 coloris Rose Douglas. La couleur du bois à l'issue du cycle de traitement est donc d'un rose rougâtre plus soutenu qu'un Douglas non traité, puisqu'il vient teinter les parties aubieuses claires. Cette couleur évoluera alors normalement dans le temps en tendant au bout des quelques années vers une teinte grise. Pour préserver son esthétique originelle, il est conseillé d'attendre 1 an après la pose pour appliquer sur bois sec une finition saturateur qui aura pour effet de nourrir le bois et agira comme un retardateur de vieillissement.
Logo Fournisseur	logo_ewood_carre_fond_noir.png